

Décision Générale colonial

Décision n° 30-476-1936 Interdiction de séjour,

n° 30-476-1936

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 17 juillet 1936
Numéro JO n° 476 du 30/07/1936	Date du numéro 30 juillet 1936

TEXTE INTÉGRAL

le séjotir à la Côte française des Somalis et dépendances est interdit pendant cinq ans, pour compter du 11 août 1936, date de sn libération, au nommé Omar Ouaiss.